

SUR LE GUICHET UNIQUE :

MODIFIER LA CONFIDENTIALITE DES ACTES DEJA DEPOSES AU RNE

Il est possible de rendre confidentiel des actes déposés ⁽¹⁾ et diffusés au Registre National des Entreprises (RNE).

En effet, certaines informations présentent sur les actes peuvent être rendues confidentielles ⁽²⁾ :

- Adresses personnelles des personnes physiques dirigeantes (Directeurs généraux, directeurs généraux délégués, membres du directoire, président du directoire ou, le cas échéant, directeur général unique, associés et tiers ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel la société)
- Adresses personnelles des associés indéfiniment responsables

Pour ce faire, il convient d'effectuer une **formalité de dépôt d'actes** sur le Guichet Unique.

(1) Dans le cadre d'une formalité de création, modification, cessation ou dépôt d'actes.

(2) Décret 2025-840 du 22 août 2025 relatif à la protection des informations relatives au domicile de certaines personnes physiques mentionnées au registre du commerce et des sociétés

Pour effectuer cette formalité en ligne via le site [Guichet unique](#), il convient de se connecter à [l'espace e-procédures](#) de l'INPI :

- ✓ **Soit avec une authentification FranceConnect+** (authentification renforcée).
Ce dispositif (gratuit) se substitue à l'obligation de signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié.
- ✓ **Soit avec FranceConnect ou INPIConnect**
Cependant, ces dispositifs nécessitent de se munir d'une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié (qui émane d'un organisme de certification de confiance), et ce même avec une connexion à FranceConnect via l'identité numérique de La Poste ou l'identité numérique France Identité.

🔍 *Pour créer un compte INPIConnect : cliquer sur l'encadré « Créer votre compte ».*

Une fois les étapes d'inscription validées, un courriel d'activation de compte sera envoyé : cliquer sur le lien d'activation contenu dans le corps du courriel pour créer le mot de passe¹.

Après validation de cette étape, il sera possible de se connecter à l'espace e-procédures.

Le mot de passe doit contenir au minimum 12 caractères, au moins un chiffre, une minuscule, une majuscule et un caractère spécial de la liste suivante : @\$#!?*&=_<>%*

Sur [l'espace e-procédures](#) de l'INPI

Et après avoir choisi dans la rubrique « [Entreprises](#) » :
« [Déposer des actes](#) »

Entrer le numéro de Siren dans la rubrique :
« [Modification, cessation, dépôt d'actes, correction ou complétion](#) »
pour initier la formalité.

The screenshot shows the 'Accueil' (Home) page of the INPI's 'Déposer une formalité d'entreprise' (Deposit a company formality) portal. The page has a header with the title 'Accueil' and a subtitle 'Le Guichet unique pour les déclarations de création, de modification, de dépôt de documents et de cessation d'entreprise.' Below this, there are three main service tiles. The first tile is 'Création d'entreprise' (Company creation) with a button 'Créer une entreprise'. The second tile is 'Modification, cessation, dépôt d'actes, correction ou complétion' (Modification, cessation, deposit of documents, correction or completion), which is highlighted with a yellow star. It includes a search bar for 'Rechercher une entreprise par SIREN *' and a button 'En savoir plus sur la signature électronique'. The third tile is 'Dépôt de comptes annuels' (Annual accounts deposit), also with a search bar and a button 'En savoir plus sur la signature électronique'. A link 'Consulter les tarifs des formalités' is in the top right.

Le nom de l'entreprise s'affiche en dessous du Siren :

✓ Cliquer sur [le nom de l'entreprise](#) pour pouvoir afficher les informations de l'entreprise ★

This screenshot shows the same 'Déposer une formalité d'entreprise' page as the previous one, but with the search results for the 'Modification, cessation, dépôt d'actes, correction ou complétion' service. The search bar now contains a Siren number, and below it, the company name is displayed next to a yellow star icon. A button 'En savoir plus sur la signature électronique' is visible below the company name. The other elements of the page, including the 'Création d'entreprise' and 'Dépôt de comptes annuels' tiles, remain the same.

Puis une page « **Signature électronique avancée nécessaire** » s'ouvre :

✓ Cliquer sur **Continuer**

Déposer une formalité d'entreprise

Signature électronique avancée nécessaire

Pour finaliser votre formalité, une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.

Si vous ne disposez pas d'un tel certificat de signature, nous vous conseillons de vous reconnecter via [FranceConnect+](#). Une simple case à cocher vous permettra alors de signer la formalité.

 En savoir plus sur la signature électronique

☐ Ne plus afficher cette page

Annuler et revenir à l'accueil

 **Continuer**

Une page « **Informations de l'entreprise** » s'ouvre avec le résumé des informations concernant l'entreprise.

✓ Pour entamer le dépôt : cliquer sur **Déposer un acte** 

Informations de l'entreprise

 **Identité de l'entreprise**

Informations générales
Noms de domaine
Internet

 Publications légales

 Composition

 Établissements

 Bénéficiaires effectifs

Pour cette Entreprise :

 vos formalités en cours

 vos brouillons

Formalité de modification ou correction : quelle formalité correspond à ma situation ?

- Vous avez remarqué des informations erronées dans la description de votre entreprise -> Cliquez sur le bouton "Corriger les données existantes de l'entreprise au RNE"
- Vous souhaitez déclarer un changement de votre entreprise -> Cliquez sur le bouton "Modifier l'entreprise"

Modifier l'entreprise

 **Déposer un acte**

Cesser l'entreprise

Corriger les données existantes de l'entreprise au RNE

Identité de l'entreprise

Siren	Dénomination
Forme juridique	Code NIC du siège
Code APE	Associé unique

SOMMAIRE

I. INITIATION DE LA FORMALITE	5
II. FINALISATION DE LA DEMARCHE	8
A. Déposer les pièces jointes.....	8
B. Vérifier et valider le dossier	9
C. Signer la formalité.....	10
D. Paiement	11
E. Récapitulatif	11

I. INITIATION DE LA FORMALITE

Sur la page « **Dépôt d'actes** », il convient :

- ✓ D'indiquer un nom de brouillon (obligatoire) ★
- ✓ De vérifier les informations du formulaire. Les informations grisées ne sont pas modifiables
- ✓ De remplir les champs marqués d'un * pour chaque bloc (identité de l'entreprise, adresse de l'entreprise)

Sur le côté gauche de la page figure l'ensemble des rubriques concernant l'entreprise

- 🔍 Certaines données présentes au RNE (date et lieu de naissance, adresse personnelle) sont non publiques. Il n'est pas nécessaire de les refournir. Si toutefois vous souhaitez les indiquer, il convient de cliquer sur les cadenas à côté de chaque champ.

Dépôt d'actes

Entreprise

Détail du dépôt d'actes

Pièces jointes

Récapitulatif

Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez le dépôt d'actes.

Nom du brouillon * ★

Identité de l'entreprise

Siren

Dénomination *

Format : 000000000

Adresse de l'entreprise

Pays *

FRANCE

Adresse *

Complément de localisation

1 / 4

ÉTAPE SUIVANTE

Dans la rubrique « **Détail du dépôt d'actes** » :

- ✓ Répondre **OUI** à la question : « **Je demande qu'un acte ne soit plus diffusé publiquement et joins une version publique ci-dessous et/ou je demande l'occultation des adresses personnelles au RCS** ». ★

Dépôt d'actes

- ✓ Entreprise
- **Détail du dépôt d'actes**
- Sélection de l'acte
- Pièces jointes
- Récapitulatif

Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez le dépôt d'actes.

Vous êtes sur le point de réaliser un dépôt d'acte pour le compte de votre entreprise. Attention, le dépôt d'acte ne constitue pas une formalité de modification. Si vous souhaitez signaler à l'administration une modification de votre entreprise (exemple : modification des bénéficiaires effectifs, changement d'adresse... etc), nous vous invitons à vous rediriger vers une formalité de modification.

Signature :
Pour finaliser votre dépôt d'acte, une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.
Si vous ne disposez pas d'un tel certificat de signature, nous vous conseillons de vous reconnecter via FranceConnect+. Une simple case à cocher vous permettra alors de signer la formalité.

Nom du brouillon *

Identification d'un acte à substituer

Je demande qu'un acte ne soit plus diffusé publiquement et joins une version publique ci-dessous et / ou je demande l'occultation des adresses personnelles au RCS. *



☒ Oui ☐ Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

2 / 5

ÉTAPE SUIVANTE

Dans la rubrique « **Sélection de l'acte** » :

- ✓ Sélectionner le ou les actes que vous souhaitez rendre confidentiels ★
🔍 *En cliquant sur le document : il est possible de le visualiser et de le télécharger.*

le demande que les actes suivants ne soit plus diffusé publiquement et joins une version publique.

Copie des statuts mis à jour (5)

 24/02/2025 311 Ko	.. 	☐ ★
 24/02/2025 444 Ko	.. 	☐
 411 Ko	.. 	☐
 18/06/2024 490 Ko	.. 	☐
 02/10/2023 489 Ko	.. 	☐

1 sur 5

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 3 / 5 ÉTAPE SUIVANTE

II. FINALISATION DE LA DEMARCHE

A. Déposer les pièces jointes

Dans la rubrique « **Pièces jointes** », joindre :

- ✓ dans le bloc « **Acte à remplacer** », la nouvelle version publique de chaque acte à remplacer
(qui sera diffusée au RNE) ★
- ✓ le justificatif de la demande de confidentialité ★ ★

✓ Entreprise

✓ Détail du dépôt d'actes

✓ Sélection de l'acte

Pièces jointes

✓ Récapitulatif

Pièces jointes : Représentant ou mandataire

Eventuel pouvoir si mandataire

Nota bene : Si vous êtes mandataires, veuillez joindre un acte justificatif (procuration). Ce document ne sera pas diffusé par le Registre National des Entreprises.

Faites glisser votre document
OU
Sélectionnez un fichier

Pièces jointes : Justificatif de la demande de confidentialité ★ ★

Justificatif de la demande de confidentialité *

Nota bene : Ce document ne sera pas diffusé par le Registre National des Entreprises.

Faites glisser votre document
OU
Sélectionnez un fichier

Acte à remplacer ★

Copie des statuts mis à jour *

8.pdf

Nota bene : Le dépôt de ce type de document sera diffusé par le Registre National des Entreprises en accès libre.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

4 / 5

VALIDER LES PIÈCES JOINTES

B. Vérifier et valider le dossier

Sur la page « **Récapitulatif** » :

- ✓ Bien vérifier les informations déclarées
- ✓ Cliquer sur **VALIDER LE DÉPÔT D'ACTES** pour transmettre la formalité

1. Informations générales et validation de la formalité

Nom du brouillon *

Récapitulatif ⓘ

À partir de l'adresse de votre entreprise, nous avons identifié que votre formalité sera traitée par l'organisme suivant :

- TCO DE LILLE METROPOLE

Entreprise Voir le détail ▼

Détail du dépôt d'actes Cacher le détail ▲

Opération(s)

Je demande qu'un acte ne soit plus diffusé publiquement et joins une version publique ci-dessous et / ou ☐ Oui
je demande l'occultation des adresses personnelles au RCS.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 5 / 5 **VALIDER LE DÉPÔT D'ACTES**

C. Signer la formalité

✓ Une fois le dossier validé :

- Télécharger sa fiche de synthèse en cliquant sur  **Synthèse PDF** 
- Puis cliquer sur **SIGNER LE DEPOT D'ACTES**

Dépôt d'actes

Signature

Pour effectuer le dépôt, une signature avancée est nécessaire. Si vous ne disposez pas d'un certificat de signature, nous vous conseillons d'enregistrer votre brouillon et de vous reconnecter via France Connect + pour finaliser votre déclaration.

1. Téléchargez la synthèse :

 **15/09/2023**
Document_de_Synthese [redacted] .pdf
118 Ko

  **Télécharger la synthèse**

2. Réimportez la synthèse une fois signée électroniquement :

Synthèse signée

Faites glisser votre document

OU

 **Sélectionnez un fichier**

☐ Je confirme que les informations des dépôts d'actes sont exactes.

Merci de cocher cette case

Attention : Une fois les dépôts d'actes signés, vous ne pourrez plus revenir en arrière.



SIGNER LE DÉPÔT D'ACTES

La page « Signature » s'ouvre

- ✓ Les formalités de **dépôt d'acte** sont soumises à signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié.
- ✓ Pour signer le déclarant devra :
 - S'il s'est connecté via FranceConnect ou INPIConnect
 1. Télécharger la fiche de synthèse pour la vérifier
 2. La signer électroniquement en se munissant d'une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié (qui émane d'un organisme de certification de confiance).
 3. Réimporter la fiche de synthèse sur Guichet unique
 4. Cliquer sur **SIGNER LE DEPOT D'ACTE**
 - S'il s'est connecté via FranceConnect +
 1. Télécharger la fiche de synthèse pour la vérifier
 2. Cocher la case « Je confirme que les informations de la formalité sont exactes »
 3. Cliquer sur **SIGNER LE DEPOT D'ACTE**



Ces formalités ne peuvent pas être déposées au format papier auprès de l'INPI.

Il est :



Obligatoire de les signer en ligne, sur le Guichet unique



Inutile d'envoyer la synthèse signée de façon manuscrite à l'INPI par voie postale

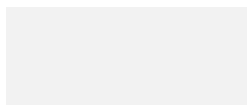
D. Paiement

✓ Paiement par **Compte client** ou **Carte bancaire**

🔍 *Un mandataire a la possibilité de déléguer à son client le paiement de la formalité qu'il effectue pour le compte de celui-ci*

Carte bancaire

Informations du payeur



Vous n'êtes pas le payeur ?

Payer la formalité

Compte client INPI

N° de compte professionnel *

Mot de passe *

Payer la formalité

E. Récapitulatif

- ✓ La formalité est transmise au valideur.
- ✓ Le **récapitulatif** et la **synthèse** sont générés